

Vivre à

N°54 / Novembre 2019 > Avril 2020

# Beuvrages

Le magazine d'informations municipales



## Citoyenneté et sécurité

Une semaine, quatre villes, unies pour sensibiliser petits et grands à la sécurité routière p.5



# Beuvrages devient MOBILE !



Annuaire

Agenda

Espace  
santé



Démarches  
en ligne

Signaler  
une avarie

Application «Ville de Beuvrages»  
téléchargeable gratuitement sur :





Marie-Suzanne Copin,  
Maire de Beuvrages



Mesdames,  
Messieurs,

Vous avez entre les mains le dernier édito de l'année 2019. N'hésitez pas à parcourir cette édition, en plus des rubriques habituelles qui vous permettent de prendre connaissance de nombreuses informations, vous découvrirez des dossiers sur les travaux en cours, sur les derniers événements, sur de nouveaux outils digitaux, vous ferez connaissance avec notre personnel de restauration, avec le nouveau conciliateur de justice... je vous laisse découvrir l'action municipale.

C'est évidemment avec une forte émotion que j'ai rédigé cet édito car s'il est le dernier de l'année 2019, le dernier du mandat de 2014-2020, il est également mon dernier édito en tant que Maire. Ce fut un grand plaisir et un grand honneur de cheminer avec vous pendant 50 ans : 30 ans en tant qu'enseignante à l'école Joliot Curie puis 20 ans en tant qu'adjointe de mon ami André Lenquette puis en tant que maire depuis 2017. J'ai eu le privilège, avec les trois équipes municipales qui se sont succédées, avec l'ensemble du personnel municipal, de participer à la métamorphose spectaculaire de notre ville, de mener des projets de transformation, d'amélioration au profit de tous et toujours dans l'intérêt général. Quelques esprits grincheux et opportunistes vous diront que c'est insuffisant mais ils ne réussiront pas à nous empêcher d'être fiers ; vous les Beuvrageois, nous équipe et personnel municipaux, d'avoir accompli ce travail même s'il est parfois imparfait, même s'il n'est pas totalement terminé ; nous avons tous, ensemble, œuvré pour que Beuvrages devienne une ville où il fait bon vivre ou tout au moins mieux vivre, pour lui avoir donné une nouvelle image. Sur ce point nombre de personnes qui redécouvrent Beuvrages après une longue absence nous disent « qu'est-ce qu'elle a changé ! Comme elle est agréable maintenant ! Nous ne la reconnaissons plus ! » ; oui soyez fiers de votre ville !

Bientôt sera l'heure du passage de relais et ce sera à une autre équipe d'écrire la suite de l'aventure, je lui souhaite la plus grande réussite : « il faut croire en l'avenir pour pouvoir le construire ».

Mais jusqu'en mars 2020, nous avons encore du travail à réaliser, nous nous attacherons à le terminer soyez en assurés ! Avec un peu d'avance, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous le 21 janvier à l'espace culturel et artistique Hubert Dubedout pour la cérémonie des vœux.

A bientôt.

Votre Maire  
Marie-Suzanne COPIN



## Numérique p.2

Beuvrages devient mobile

## Edito de Madame Le Maire p.3

### Citoyenneté et sécurité p.5

Une semaine, quatre villes, unies pour sensibiliser petits et grands à la sécurité routière

### Environnement p.6

Des jardiniers en herbe au Collège Paul Eluard

### Numérique p.7

De nouveaux outils digitaux pour être toujours plus proche des beuvrageois !

### Vie municipale et citoyenneté p.8

Elections municipales 2020 : Ce qu'il faut savoir pour voter

### L'actu du CCAS p.9

Un nouveau conciliateur de justice à Beuvrages

### Environnement & citoyenneté p.10

Deuxième édition de ma « Propre » Balade : Une mobilisation accrue pour que notre ville soit clean !

### Fonds de travaux urbains p.11

De nouveaux projets conçus par et pour les habitants

### Reportage photo p.12-13

### Travaux p.14

L'école Paul Langevin rénovée pour de meilleures conditions d'enseignement

### L'actu du pôle jeunesse p.15

### La rencontre p.16-17

Les agents de restauration scolaire au service de vos enfants

### L'actu de la médiathèque p.18

### Infos pratiques p.19

### Carnet de vie p.20

### Les délibérations du conseil municipal p.21

### Expression p.22

### Citoyenneté p.23

Tous citoyens ! Je respecte ma ville, j'en prends soin !

### Événement p.24

Marché de Noël les 14 & 15 décembre

Directeur de la publication : Marie-Suzanne COPIN, Maire  
 Adjointe en charge de la communication : Nadine Anzalone, 4<sup>ème</sup> Adjointe  
 Chef de rédaction : Marjolaine Debras, Chargée de Communication  
 Comité de relecture : Marie-Suzanne Copin, Nadine Anzalone, Nicolas Trelcat, Nicolas Fauquembergue, Séverine Delieusche, Jean-Jacques Desumeur, Stéphane Dubrunfaut, Sandrine Stricanne, Geoffroy Bachorz, Marie-Laure Vanhoutte, Isabelle Semail, Laurent Enudde, Sophie Theveux, Christelle Dujardin  
 Ont participé à la rédaction de ce numéro : Marjolaine Debras, Océane Laurent, Nicolas Trelcat, Marie-Laure Vanhoutte, Geoffroy Bachorz, Sandrine Stricanne  
 Crédits photos : Antonio Anino, Marjolaine Debras, Nadine Anzalone, Séverine Delieusche  
 Mise en page N°54 : Marjolaine Debras, Chargée de Communication, Océane Laurent, Freepix  
 Impression : 3000 exemplaires - Imprimerie Lelièvre  
 Distribution : Adrexo

Le magazine municipal est imprimé via une entreprise labellisée « Imprim' vert ».  
 Tous droits réservés - Ville de Beuvrages.







## Une semaine, quatre villes, unies pour sensibiliser petits et grands à la sécurité routière

Les communes d'Anzin, Beuvrages, Petite-Forêt, et Raismes sont les 4 villes adhérentes du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (ndlr : CISPD). Cette adhésion est une force pour les actions mises en œuvre dans le cadre de ce dispositif ; plus de communes dans le réseau, c'est davantage de moyens alloués pour prévenir la sécurité routière, maintenir la tranquillité publique ou encore lutter contre la radicalisation !

**Une semaine pour apprendre et mieux se comporter en deux-roues et sur la route !**

Après Raismes en 2018, c'était au tour de la ville de Beuvrages d'accueillir la deuxième édition de la semaine intercommunale de la prévention routière en septembre dernier. Cette semaine de sensibilisation s'est déroulée en deux temps. **Du 16 au 20 septembre**, les élèves des classes de 5<sup>ème</sup> des collèges Jules Ferry d'Anzin, Paul Eluard de Beuvrages, Pierre Gilles de Genes de Petite-Forêt et Germinal de Raismes ont été **sensibilisés**, de façon ludique et participative, parfois même humoristique, aux **dangers de la route grâce à un théâtre-forum**. De manière vivante et bienveillante, **la compagnie de théâtre la Belle Histoire** a abordé les sujets de la prévention routière et de la conduite à risques. Par un jeu de miroir, le jeune public s'est reconnu à travers des situations qui le concernent sûrement un peu... ou tout au moins ont élargi son regard et sa vision des choses.

**480** comme le nombre d'élèves ayant participé au théâtre-débat.

Point d'orgue de cette semaine de sensibilisation avec le forum intercommunal le samedi 21 septembre en centre-

ville de Beuvrages. De nombreux stands étaient présents tels que des pistes cyclables, un atelier de contrôle technique et de démonstration à la réparation de vélo, une initiation aux gestes qui sauvent, un simulateur de conduite, les lunettes alcool, la démonstration de désincarcération par les pompiers,... De **nombreux partenaires, bénévoles et associations** se sont investis pour le succès de cet événement et pour cette cause qui nous concerne tous !



Démonstration d'une désincarcération

Cette semaine de la Prévention Routière est la partie visible du travail permanent de coopération et de coordination entre les quatre communes et qui va encore s'intensifier prochainement par la mise en place de la Police pluricommunale. Nous vous donnons rendez-vous à Anzin en septembre 2020 qui accueillera la troisième édition.



Retrouvez toutes les photos de cet événement sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)





## Des jardiniers en herbe au Collège Paul Eluard

Afin d'améliorer le cadre de vie des beuvrageois tout en sensibilisant chacun d'entre nous à l'environnement, la ville de Beuvrages a initié un vaste programme de revégétalisation des espaces verts sur 2019 et 2020 à différents endroits stratégiques de la commune.

Ce mardi 8 octobre 2019, le Collège Paul Eluard accueillait Caroline VANGHELUWE, Architecte paysagiste de la Société Etamine. Dix collégiens de 3 classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, réunis au sein du club environnement ont écouté la présentation du programme de revégétalisation des espaces publics de la ville de Beuvrages pour 2019 et 2020. Assistée de Sylvain COVIN, Responsable du Service Espaces Publics au sein de la ville de Beuvrages et avec la participation de Cyril ALLEG, encadrant Technique sur les chantiers et actions environnement du CAPEP, Madame VANGHELUWE a expliqué son métier auprès de jeunes déjà très sensibilisés et acteurs en matière d'environnement.

A travers ses enseignants et le personnel administratif, le Collège souhaite s'engager dans une démarche active de sensibilisation à l'environnement et à la mise en pratique d'éco gestes.

Pendant 2 heures, les échanges ont porté sur le choix des lieux existants qui ont besoin d'un réaménagement. Les élèves ont été attentifs aux raisons qui ont conduit à envisager de nouveaux aménagements. La collectivité a fait le choix d'améliorer le cadre de vie par une volonté d'avoir un fleurissement avec des espèces remarquables, faciles d'entretien.

Dans un second temps, la société ETAMINE a présenté et expliqué les projets de plantation en précisant le choix des plantes dites vivaces, des graminées mais aussi par l'ajout de fleurs d'ornement adaptées à notre climat et peu

consommatrices en eau et en ressources. Les participants ont découvert les aspects pratiques du projet. Apprendre à faire la différence entre les essences d'arbres, découvrir la taille des racines, connaître leur nom scientifique ou expliquer les actions pour protéger ces espaces verts à travers des techniques d'élagage et de paillage.



Prochainement, les collégiens vont mettre en pratique les conseils prodigués par les acteurs locaux agissant pour l'environnement. L'espace vert situé rue Emile Zola va prochainement connaître une nouvelle jeunesse. Les collégiens mettront « les mains dans la terre de Beuvrages ». Le Collège sera l'un des premiers sites à bénéficier d'un nouvel espace plus vert et plus beau.

D'autres sites de la ville bénéficieront de ce programme de revégétalisation tels que l'Hôtel de Ville grâce à une activité de l'équipe de la médiathèque, la résidence de la Roseraie avec l'intervention de jeunes du chantier éducatif, d'habitants et de membres du Conseil citoyen ainsi que les abords de l'espace Dubedout en collaboration avec le CAPEP.



## De nouveaux outils numériques pour être toujours plus proche des beuvrageois !

L'utilisation de smartphone et la navigation sur internet font désormais partie de notre quotidien. Nous y consultons les réseaux sociaux, déclarons nos revenus en ligne en quelques clics, nous prenons connaissance de l'actualité locale nationale et internationale, nous y réalisons tout type d'achat. Au vu des nouveaux usages sur le web et afin de répondre davantage aux utilisations et besoins de nos administrés, la Ville de Beuvrages entreprend, depuis 2017, le développement de ses outils numériques.

### L'info communale dans votre poche !



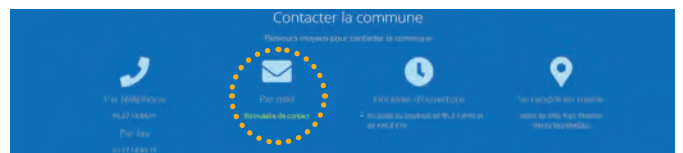
Une page d'accueil simple et pratique

La Ville de Beuvrages se dote désormais d'une application mobile « **Ville de Beuvrages** ». Disponible gratuitement sur le **Play Store** (smartphone Android) et **App Store** (smartphone Apple), cette application vous permet d'y retrouver toute l'information communale directement dans votre poche avec l'agenda des événements à venir, un espace santé qui regroupe l'ensemble des professionnels de santé ou encore une rubrique « Mes déchets » pour tout savoir sur la gestion de vos déchets. Vous y trouverez aussi le lien direct vers le site internet [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr) ainsi que vers nos comptes officiels sur les réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram et LinkedIn. Grâce à la rubrique « **Signalement** », vous pouvez signaler tout type d'incident que vous constatez sur la voie publique. Cette rubrique est en relation directe avec le Centre Technique Municipal habilité à transférer et assurer le suivi de chaque avarie signalée.



### Un formulaire de contact en ligne – l'outil unique pour contacter les services de la Ville.

En juillet dernier, notre site internet [beuvrages.fr](http://beuvrages.fr) s'offrait une remise en beauté afin d'être plus intuitif pour l'utilisateur. Vous y trouvez plusieurs rubriques dont un portail citoyen qui vous permet de réaliser de nombreuses démarches en ligne. **Un formulaire de contact** est mis à votre disposition et est désormais l'outil unique afin de contacter, de façon dématérialisée, les services municipaux. Rendez-vous sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr), rubrique « **contacter la commune** » en bas de page d'accueil.



### Des panneaux d'information communale plus modernes et plus clairs.

Depuis 2012, **deux panneaux d'informations numériques**, implantés rue Emile Zola et Place Hector Rousseau, **relaient l'information communale et associative**. Devenus vétustes, ces panneaux ont été récemment changés afin de vous informer au mieux de l'actualité communale. Pour rappel, **trois panneaux d'expression libre** situés rue Emile Zola (face à la rue Marcel Danna), rue Jean Jaurès (à proximité du n°60) et rue du Droit (à proximité de la station d'épuration du SIARB) sont **ouverts à tous et destinés principalement à l'annonce de manifestations et de spectacles associatifs** sans but lucratif et sont à la disposition des beuvrageois sous certaines conditions.





## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

### Elections municipales 2020 : Ce qu'il faut savoir pour voter !

Les dimanches 15 et 22 mars 2020, chaque beuvrageois est appelé à se rendre aux urnes afin d'élire, pour les six prochaines années, les représentants locaux. Voici tout ce qu'il faut savoir pour réaliser votre devoir de citoyen !

#### L'essentiel pour pouvoir voter

- Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune. Rendez-vous à l'Hôtel de Ville **au plus tard le vendredi 7 février 2020** ou sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) pour vous inscrire.
- Ensuite, le jour du vote, il vous faut « **prouver votre identité** » en présentant soit votre **carte nationale d'identité**, votre **passport**, votre **permis de conduire** ou votre **carte vitale avec photo en cours de validité**. D'autres documents peuvent justifier de votre identité comme, par exemple, la carte du combattant. Consultez le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), pour en connaître les modalités.
- Par ailleurs, la **carte électorale est fortement recommandée** notamment pour trouver votre bureau de vote. Si vous vous situez dans le mauvais bureau de vote, vous ne pourrez pas voter. Il faut impérativement vous présenter au bureau spécifié sur votre carte électorale.

par des **assesseurs**, des **scrutateurs** et un **secrétaire**. Ces derniers interviennent pour **assurer le bon déroulement du vote** : vérification de la pièce d'identité, autorisation de vote par procuration, vérification administrative en cas de litige.

Des **délégués de liste** (ndlr : désignés par les différentes listes ou partis politiques et représentant un des candidats) peuvent être également **présents pour constater le bon déroulement du scrutin**.

En fin de scrutin, des **scrutateurs** aident au **dépouillement des bulletins** sous l'œil avisé des membres du bureau de vote. Si vous souhaitez être scrutateur, indiquez-le lors de votre passage ou rendez-vous sur place à l'heure du dépouillement. Pour cela, il suffit d'être électeur sur la commune de Beuvrages.

#### Quelqu'un peut-il voter à ma place ?

Oui, par **procuration**. Si, pour une raison quelconque, vous êtes dans l'incapacité de voter (ndlr : voyage, raison médicale, ...), vous pouvez vous faire **représenter par un électeur inscrit à Beuvrages**. Il suffit de vous rendre soit au commissariat de Police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance. Un formulaire sera à remplir (ndlr : vous pouvez, pour gagner du temps, le télécharger et l'imprimer sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)) ; vous devrez également vous munir de votre carte d'identité. Un électeur ne peut disposer de plus de deux procurations. N'oubliez pas que c'est à vous de prévenir le mandataire, c'est-à-dire la personne désignée, pour voter à votre place.

Retrouvez toutes les démarches sur [www.beuvrages.fr/mon portail citoyen](http://www.beuvrages.fr/mon-portail-citoyen) / mes démarches d'Etat Civil / inscription sur les listes électorales et laissez-vous guider !



**5** bureaux de vote à Beuvrages.

#### Qui retrouve-t-on dans un bureau de vote ?

Afin d'accueillir les électeurs, la commune doit **constituer le bureau**. Il est organisé autour du **Président**, épaulé





## Un nouveau conciliateur de justice à Beuvrages !

Pourquoi faire appel à un conciliateur de justice ? En cas de litige, où et comment puis-je le rencontrer ? Rendez-vous avec Gaëtan Lafoutry, votre nouveau conciliateur de justice.

**Bonjour M. Lafoutry. Afin que nos lecteurs apprennent à vous connaître, pouvez-vous vous présenter ?**

Après avoir été Directeur financier à la CPAM du Hainaut pendant 14 ans et étant proche de la retraite, je souhaitais entreprendre une activité bénévole. J'ai eu l'occasion de rencontrer un autre conciliateur de justice et cela m'a fortement intéressé. J'ai fait une formation dispensée par le département des formations professionnelles spécialisées de l'Ecole nationale de la magistrature (ENM) et j'ai ensuite prêté serment devant la Cour d'appel.

**Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots ce qu'est un conciliateur de justice et quelles sont vos missions ?**

Un conciliateur de justice intervient sur tous les litiges relevant du droit civil :

- **Les conflits de voisinage** (nuisances, désaccord immobilier)
- **Les litiges de consommation** (entre particuliers, avec un fournisseur, un opérateur...)
- **Les différends entre personnes** (dettes...)
- **Les désaccords entre locataires et propriétaires** (impayés de loyer, restitution du dépôt de garantie, charges...).

La conciliation est **simple, gratuite, rapide** : elle repose sur la bonne volonté de chacun de trouver un accord, un compromis, équilibré et satisfaisant.

Le conciliateur exerce cette **activité bénévolement**, mais a prêté serment devant le Président de la Cour d'Appel. Il a un **devoir d'indépendance, d'impartialité** et de **neutralité** ; il est soumis au secret professionnel.

**Quelle est la différence avec un avocat ?**

La différence est que le conciliateur n'est **pas compétent en matière pénale** (coups et blessures, diffamation...), de **droit de la famille** (divorce, garde des enfants...) et pour **traiter les litiges avec l'administration** (Etat, collectivités locales...).

L'intérêt de solliciter un conciliateur de justice est justement de ne pas avoir besoin d'aller au tribunal et de **trouver une solution à l'amiable**. D'ailleurs, il est **obligatoire de tenter une conciliation avant d'aller au tribunal**.

**Que pouvez-vous apporter aux beuvrageois ?**

Mon but est de pouvoir **les aider à sortir de difficultés relationnelles ou financières**. Par exemple, si des arbres dépassent la limite du terrain voisin, s'ils font face à des problèmes avec un opérateur car il réclame des frais de résiliation ou encore s'ils quittent leur logement loué et que le propriétaire refuse de rendre la caution... Je serai là pour **aider les différentes personnes concernées à trouver une solution**.

**Comment peuvent-ils vous contacter ?**

Ils peuvent prendre rendez-vous directement au **CCAS**, Rue Henri Durre, ou appeler au **03.27.51.98.20**. J'assure une permanence tous les **2<sup>èmes</sup> lundis de chaque mois** au CCAS de Beuvrages.



## Deuxième édition de ma « Propre » Balade : Une mobilisation accrue pour que notre ville soit clean !

Dans la même lignée que le « World Clean Up Day », la commune a organisé, grâce à de nombreux partenaires<sup>1</sup> et avec la participation **des écoles beuvrageoises et du collège Paul Eluard**, une matinée « Balade et Propreté » le **vendredi 27 septembre 2019** pour, à la fois, passer un moment sympathique et réaliser une action citoyenne. Plusieurs parcours étaient proposés dans différents quartiers. **Les véhicules municipaux de propreté urbaine, 100% électrique**, ont permis aux groupes d'habitants accompagnés d'un agent du Centre Technique Municipal de ramasser plus de déchets.

Associés aux **habitants**, les élèves des écoles Joliot Curie, Pauline Kergomard, Jules Ferry, Paul Langevin et du collège Paul Eluard s'étaient équipés de gants, de pinces et de sacs pour faire partie, comme tous les ans, de cette belle initiative !

Au total, plus de **500 personnes**, dont 50 habitants bénévoles, se sont mobilisées toute la matinée lors

|                     | Ecoles | Citoyens | Total  |
|---------------------|--------|----------|--------|
| Ordures ménagères   | 156 kg | 48 kg    | 204 kg |
| Déchets recyclables | 47 kg  | 29 kg    | 76 kg  |
| Le Verre            | 32 kg  | 18 kg    | 50 kg  |
| Mégots              | 4 kg   | 4 kg     | 8 kg   |

**Total 338 kg**

de cette balade citoyenne afin de rendre la Ville de Beuvrages plus propre !

L'année dernière, les participants ont parcouru près de 10 kms en 3 heures et ont ramassé 104 kg de déchets. Cette année, les participants ont parcouru près de **15 kms en 3 heures** et ont ramassé **338 kg de déchets**.

La semaine précédente, les élèves ont également été sensibilisés à l'impact du comportement irresponsable de l'être humain sur la faune et la flore par l'intervention de Rémi Farsy et son **exposition photos « Contre Nature »**. Cette exposition photo a permis d'éveiller les consciences en faisant comprendre que les déchets et les animaux réunis ne font pas bon ménage et que les animaux méritent un espace vital respecté. La nature est bien plus belle lorsqu'elle n'est pas polluée.



Retrouvez toutes les photos de cet événement sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)

1 En partenariat avec Valenciennes Métropole, Jardins 2000, Suez Environnement, l'Intermarché de Beuvrages, le SIARB, La Maison Guiot, La Petite Tartine, E.Leclerc, Shepp, l'UACB, Claude Martinez (propriétaire de la calèche).





## De nouveaux projets conçus par et pour les habitants.



Grâce au dispositif « Fonds de travaux urbains - Ma Ville, Mes Idées, Mon Bien-être », la ville de Beuvrages accompagne et finance des initiatives d'habitants et d'associations. Chaque année, ce sont 30 000 € qui sont mis à disposition de la population pour réaliser des projets collectifs. C'est avec l'aide de la Région des Hauts-de-France, qui finance les projets à hauteur de 50%, que peuvent aboutir ces initiatives d'habitants.



### Des arceaux à vélos dans les écoles Jules Ferry et Paul Langevin

De plus en plus d'enfants viennent à l'école à vélo et actuellement aucune installation n'existe au sein des établissements scolaires. De ce fait, les vélos sont entassés dans la cour. Afin de valoriser l'utilisation de ce mode de déplacement doux, des parents d'élèves ont déposé une demande afin de financer l'installation d'infrastructures permettant de ranger les vélos. C'est ainsi que des arceaux à vélos vont être installés dans les cours des deux écoles.



### Des Poubelles et cendriers en centre-ville

A l'issue de sa participation à la première édition de « Ma propre balade » en septembre 2018, le conseil citoyen de Beuvrages s'est aperçu qu'il y avait beaucoup de mégots, de débris et de cannettes à proximité des commerces de la rue Gressiez et de la place du 11 novembre. Les membres ont déposé leur dossier en y identifiant quatre lieux d'implantation complémentaire de poubelles et de cendriers en centre-ville.

### Des barrières de sécurisation des espaces verts avenue Marguerite Leduc.

Suite à une visite en présence des bailleurs, des techniciens, des élus de la ville et la Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole, le Conseil citoyen a identifié l'espace anciennement vert situé avenue Marguerite Leduc et rue Pasteur. Au quotidien, des voitures, quads, motos traversent cet espace vert en le dégradant mais surtout gênant la tranquillité des riverains. Leur passage rend cet espace dangereux pour que des enfants y jouent. Le Conseil citoyen propose d'implanter des barrières de sécurité en périphérie de l'espace vert afin, qu'à terme, les enfants se réapproprient cet espace en jouant au ballon, mais également réimposer un stationnement des voitures respectueux de la sécurité de tous (actuellement des véhicules se garent en travers de l'espace en question).

### Vous avez une idée pour améliorer l'environnement ou la sécurité de votre quartier ? Remplissez le dossier simplifié de demande de travaux



Retirez le dossier en mairie



Téléchargez-le sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr) rubrique « Mon portail citoyen / mon environnement / ma demande de Fonds de Travaux Urbains ».

Besoin d'aide ? Les techniciens sont à votre disposition.



via le formulaire de contact sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)



**03.27.47.09.80**  
(service « Aménagement et Gestion Urbaine de Proximité »).



**Vendredi 21 juin - Espace Dubedout** - Nos jeunes talents beuvrageois suivi du duo Julien et Lynaïs nous ont offert un véritable show pour la fête de la musique !



**Mercredi 10 juillet - Parc du Ruissard** - Le jury du label « Villes et villages fleuris » en visite à Beuvrages. Affaire à suivre avec la Cérémonie de remise des prix à Cambrai le 5 décembre prochain.



**Samedi 13 juillet - Place Hector Rousseau** - Une journée 100% animations grâce aux associations locales.



**Samedi 13 juillet - Place Hector Rousseau** - Quelle foule au concert de Makassy !



**Dimanche 14 juillet** - Le Conseil municipal entouré des associations locales et des habitants ont défilé et se sont recueillis au Monument aux Morts en ce jour de Fête nationale.



**Les 20 & 21 juillet - Parc Fénelon** - L'association ADTS, en partenariat avec la Ville, a organisé la 6<sup>ème</sup> édition de Nos Quartiers d'Été.





**Mercredi 11 septembre - Espace Dubedout** - Santé, emploi, jeunesse, association, de nombreux acteurs locaux étaient présents lors du 1<sup>er</sup> salon des familles Beuvrageoises.



**Du 7 au 11 octobre** - Conférence, atelier créatif, visite au musée de la Piscine à Roubaix ont rythmé cette édition de la Semaine bleue à Beuvrages.



**Dimanche 13 octobre - Espace Dubedout** - 360 convives ont partagé dans la convivialité, à la fois le plaisir de déguster un repas de qualité et celui de danser lors du traditionnel banquet des aînés.



### Beuvrages se mobilise pour Octobre Rose

Le CCAS et la ville de Beuvrages se sont mobilisés pour Octobre rose avec l'association EMERA, La Ligue contre le cancer, l'association Femmes solidaires soutenus par la CAF, l'APE Langevin, le club d'athlétisme de Beuvrages et la section sécurité du Lycée Jean-Paul II de Denain. Deux événements ont été organisés. Le jeudi 17 octobre, une pièce de théâtre d'intervention « La ronde des Femmes » avec la compagnie La Belle Histoire, suivie d'un débat avec le Dr MALEK, gynécologue obstétricien, et une infirmière de l'association EMERA, Béata SKRODZKI, qui a réuni 100 participants pour échanger autour du dépistage du cancer du sein. Et dimanche 20 octobre, une course d'orientation familiale qui a rassemblé plus de cent participants.

Retrouvez toutes les photos sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr).



**Mercredi 30 octobre - Complexe Christian Pennynck** - Inauguration de l'extension du Complexe sportif dont la construction a été soutenue par l'Etat et Valenciennes Métropole avec la présence de Mme Copin, Maire, et Mr Deburge, représentant de Valenciennes Métropole.







## L'école Paul Langevin rénovée pour de meilleures conditions d'enseignement.

L'école Paul Langevin accueille, chaque année, près de 250 élèves du CP au CM2. Depuis plus d'un an, la Ville de Beuvrages a entrepris de nombreux travaux au sein de l'établissement scolaire tels que la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la mise aux normes de qualité de l'air intérieur, l'embellissement des salles afin d'offrir aux écoliers et aux enseignants les meilleures conditions d'enseignement.

### La mise aux normes de qualité de l'air intérieur

La **bonne qualité de l'air** à l'intérieur d'un bâtiment a un effet démontré sur la **qualité de concentration, le taux d'absentéisme dans les écoles, le bien-être**. Il est donc important de mettre en œuvre des actions pour améliorer la qualité de l'air intérieur, notamment dans les établissements recevant du public comme les écoles. C'est ainsi que la Ville de Beuvrages a entrepris, dès l'été 2019, de **mettre aux normes la qualité de l'air intérieur** avec la création d'une ventilation à double flux.

**277 043 €** comme le coût de la mise aux normes de la qualité de l'air intérieur.

### L'école Paul Langevin accessible pour tous !

Afin d'être en **conformité en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite**, l'école s'est vue dotée d'une extension qui intègre un ascenseur. Celui-ci dessert les différents étages par le biais de plancher collaborant pour rendre l'établissement scolaire adapté à tous, notamment les enfants en fauteuil roulant.

### Des locaux rénovés

Des **salles de classes** ainsi que **celles des enseignants ont été rénovées et remises en peinture**, l'électricité a également été **remise aux normes**. Les parois entre les classes et les couloirs ont été rendues en coupe-feu afin de garantir une **sécurité maximale** en cas d'incendie et être **conforme aux exigences en vigueur**.

**556 823 €** comme le montant des travaux de mise en accessibilité et de rénovation.

Ces opérations ont pu voir le jour grâce aux **financements de l'Etat**, de la **Ville de Beuvrages** et de l'**implication des agents communaux** grâce aux nombreux travaux réalisés en régie.



L'extension a été inaugurée, en juin 2019, en présence de Madame De Revière, Inspectrice de l'Éducation nationale, Monsieur Rock, Sous-préfet de Valenciennes et Madame Copin, Maire de Beuvrages.





## Passe ton BAFA grâce à la commune !

Tu es Beauvageois(e), âgé(e) d'au moins 17 ans et tu veux devenir animateur(trice) ?



Chaque année, **la Ville de Beauvages finance** l'intégralité du diplôme du **BAFA à de nombreux Beauvageois**. Pour cette année, il est encore possible de candidater jusqu'au **31 décembre 2019**.

 Dépose ta **lettre de motivation à l'accueil de l'Hôtel de Ville**.


 Dépose ta candidature sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr) / **Mon portail citoyen / candidature spontanée** en précisant l'objet.

## Le service jeunesse recrute !

La Ville de Beauvages recrute tout au long de l'année afin d'étoffer son **équipe d'animateurs/trices** pour les **petites et grandes vacances** ainsi que pour les **temps périscolaires** et **extrascolaires**. Les profils recherchés varient selon les offres publiées (BAFA, CAP Petite Enfance, Bac+2).

 Consultez régulièrement les offres diffusées dans la rubrique **« Beauvages recrute ! » du Portail citoyen sur le site internet de la ville [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)**.

Une offre vous intéresse et vous correspond ?

 Déposez votre candidature via le **formulaire de candidature dans la rubrique « Beauvages recrute »** en précisant l'intitulé de l'offre.

## 1,2,3, nagez !

« **Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences** », précise une circulaire de l'Education nationale. Depuis 2015, une attestation « savoir-nager » est même délivrée aux élèves, une fois le passage de plusieurs acquis : se déplacer sur une distance de 3,5 m en direction d'un obstacle, faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale, se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 m... etc. Elle doit permettre aux élèves d'acquérir les réflexes de sécurité, comme se sauver lorsqu'ils se baignent en mer, à la piscine ou dans un lac. Pour lutter contre le risque de noyade, **la Ville de Beauvages finance** chaque année **les cours de natation aux élèves de CE1** dans le cadre de l'enseignement de la pratique sportive.

## Les vacances scolaires se préparent dès aujourd'hui !

Pour **inscrire votre enfant aux activités du centre de loisirs pour les prochaines vacances scolaires**, rendez-vous au Pôle Jeunesse, Impasse Delaune :

### Vacances de Noël 2019

Du 12 novembre au 13 décembre 2019

### Vacances de Février 2020

Du 13 janvier au 7 février 2020

### Vacances de Printemps 2020

Du 9 mars au 3 avril 2020

### Vacances d'Été 2020

Du 8 au 26 juin 2020



Marie-Françoise, Christelle, Jamina, Pascal, Maryse, Maryline et Christelle.

## Les agents de restauration scolaire au service de vos enfants

Le service de restauration scolaire fonctionne 50 semaines par an, fournit plus de 56 000 repas à l'année (temps scolaire et vacances scolaires confondus comprenant le repas du midi, le goûter du CLAS et de l'ALSH). Il regroupe trois restaurants scolaires et 11 agents de restauration. Pour ce numéro, votre magazine municipal « Vivre à Beuvrages » vous propose de partir à la rencontre de Pascal Demolle et Maryse Capon, deux agents de restauration scolaire au sein de la commune.

**Bonjour Pascal et Maryse, quel est votre parcours au sein de la collectivité ?**

**Pascal :** Je suis agent au sein de la Ville depuis juillet 2007 mais je n'ai intégré l'équipe de restauration scolaire que récemment, en février 2018. Je suis le petit dernier de l'équipe et de plus le seul homme ! Avant d'intégrer cette équipe et d'exercer ce nouveau métier, j'ai été, entre autres, le concierge de l'école Ferry, en charge de l'entretien, des livraisons et des sessions de camping. Comme je possédais certaines connaissances et compétences, notamment dans l'entretien, on m'a proposé, suite à un remaniement du personnel, d'intégrer le service de restauration scolaire après une session de formation. Je suis uniquement affecté au restaurant scolaire de l'école J. Ferry puisque j'assure également la fermeture du bâtiment en fin de journée.

**Maryse :** J'ai intégré l'équipe de restauration scolaire en août 1997 après avoir suivi une formation. Avant cela, j'ai été secrétaire pendant 5 ans notamment à l'université du Mont Houy à Valenciennes. J'ai tout d'abord été en contrat, en temps partiel puis à temps plein avant d'être titularisée en 2006. Cela fait 22 ans aujourd'hui que j'exerce

ce métier sans m'en lasser pour autant. Je suis, cette année, affectée au restaurant scolaire de l'école J.Ferry mais, grâce à mes nombreuses années d'expérience, j'ai aussi exercé au sein du restaurant Alexandre Boudart (pour les écoles P.Kergomard et P.Langevin) ainsi qu'au restaurant scolaire de l'école J.Curie.

**Afin de découvrir la diversité de votre métier, pouvez-vous nous raconter une journée type ?**

**Pascal et Maryse :** Notre amplitude de travail est assez large puisque nous travaillons de 9h à 18h30. Nos journées de travail sont, à la fois, rythmées par les différents services que nous assurons et les nombreuses règles que nous devons absolument suivre afin de respecter les normes de sécurité et d'hygiène. Cela passe d'abord par notre tenue de travail composée d'une blouse avec le port de gants, d'une charlotte sur la tête et d'un tablier jetable, mais aussi par la vérification de la bonne température des plats.

Dès notre arrivée au restaurant, la première chose que l'on fait c'est vérifier la température des plats livrés par le restaurateur. En effet, si ces derniers ont une température supérieure à 3°C, nous ne pouvons pas les servir car le risque de prolifération de bactéries est bien trop élevé. Dans ce cas, nous contactons notre responsable qui se met en relation avec le prestataire afin de trouver une solution pour assurer le repas du midi. Heureusement, cela ne s'est jamais produit à Beuvrages !

Dès que cette vérification est effectuée, nous devons impérativement réchauffer les plats à 63°C en moins d'une heure. Nous devons impérativement respecter



# La rencontre

cette règle, toujours pour éviter la prolifération de bactéries. Ensuite, nous mettons les plats dans notre four spécial maintien de chaleur jusqu'à l'heure du repas. Depuis septembre, nous possédons des sondes qui nous permettent de contrôler la chaleur des plats directement à l'intérieur du four ! Cela nous facilite la tâche et nous permet de contrôler plus rapidement et précisément la température.

En même temps, nous préparons les entrées et desserts. Nous devons couper les fruits, préparer les crudités et tout cela en à peine deux heures.

De 11h30 à 12h10 c'est l'heure du premier service du midi. Le deuxième service débutant vers 12h30 jusqu'à 13h, nous devons en 15/20 min maximum vérifier et contrôler que les quantités sont suffisantes pour ce deuxième service et nettoyer les tables.

Durant chaque service, nous devons respecter les préconisations nationales diététiques de l'enfant. De ce fait, chaque portion est calculée en fonction de ses besoins nutritionnels en évitant le gâchis. Nous proposons de tout aux enfants afin qu'ils découvrent de nouveaux aliments, de nouvelles saveurs, de nouveaux goûts. Même si on remarque souvent que les pommes de terre ont beaucoup plus de succès que les brocolis !

Après le départ des enfants du 2ème service, nous prenons notre pause déjeuner puis, dès 13h30, nous débarrassons la salle et les cuisines, effectuons la plonge et mettons la vaisselle en machine et nettoyons la salle, le self, la laverie, les sanitaires et les réfrigérateurs. Tout est nettoyé après chaque service !

Dès 15h30, nous préparons le goûter équilibré avec, par exemple, des fruits le mardi et des tartines le jeudi. Dès 16h15 et pendant une heure, nous effectuons les deux services du goûter où nous découpons les aliments et assurons le service auprès des enfants.

Le service prend fin vers 17h. Nous effectuons, une nouvelle fois, la vaisselle, le nettoyage des tables et chaises ainsi que du sol et des sanitaires avant de partir. Comme cela, les locaux sont propres pour débiter la journée du lendemain.

Nous effectuons également les grands travaux c'est-à-dire le nettoyage en profondeur des murs et des locaux ainsi que l'entretien des vitres.

**Comme vous êtes répartis entre plusieurs restaurants, quelles relations entretenez-vous avec vos collègues ?**

**Maryse et Pascal :** Au sein de l'équipe, le maître mot c'est l'entraide ! Chacun sait, à la fois, ce qu'il y a à faire et ce qu'il doit faire ! Il n'y a jamais de « je » entre nous, on fait ensemble ! L'entraide est primordiale afin de réussir dans ce métier et dans notre équipe ! Cela est d'autant plus important que nos journées sont très rythmées ! Nous pouvons compter les uns sur les autres afin d'assurer le service dans les temps et dans les meilleures conditions.

Et puis c'est d'autant plus nécessaire que les conditions de travail sont parfois difficiles. Par exemple, cet été, en période de canicule, entre la chaleur des fours et les températures extérieures, cela n'a pas été facile tous les jours. Notre esprit d'équipe nous a permis de surmonter cette période !

**Et avec les enfants que vous côtoyez chaque jour ?**

**Maryse :** En 22 ans d'expérience, j'en ai vu passer des enfants. Il m'arrive de les croiser en dehors du travail, quand je fais mes courses par exemple. Et lorsque certains d'entre eux m'interpellent en disant à leurs parents « C'est la dame de la cantine » et qu'ils viennent me dire bonjour, je me dis que je leur ai laissé un bon souvenir ! Et puis, les enfants que j'ai pu croiser hier sont aujourd'hui devenus animateurs pour la Ville. Alors je les croise dans un autre contexte où ils sont devenus adultes !

**Pascal :** Comme partout, il y a certains enfants turbulents, mais la plupart des enfants sont agréables et me saluent tous les jours au moment du service !

**Si vous deviez résumer en quelques mots votre métier d'agent de restauration scolaire, quels seraient-ils ?**

**Pascal :** Passionnant, exigeant, fatigant.

**Maryse :** Le plaisir de servir, le sens du contact, l'esprit d'équipe





**Rendez-vous samedi 18 janvier 2020 à la médiathèque de Beuvrages pour participer à la 4<sup>e</sup> Nuit de la lecture, une grande fête de la libre pensée pour vous.**

Lancée en 2017 à l'initiative du Ministère de la Culture, la Nuit de la lecture a pour objectif de célébrer la lecture sous toutes ses formes. Samedi 18 janvier 2020, les différents acteurs du livre sont ainsi appelés à participer à la 4<sup>ème</sup> édition de la Nuit de la lecture, en organisant des événements, animations, lectures, rencontres avec des auteurs, jeux-concours et autres chasses au trésor !

Pour fêter la Nuit de la lecture 2020, la médiathèque de Beuvrages met à l'honneur le thème du Fantastique avec Harry Potter, Miss Pérégrine, La Passe-miroir, Narnia, A la croisée des mondes, Les animaux fantastiques, le Seigneur des Anneaux...

De 10h à 12h et de 14h à 19h30, participez (sur inscription) aux animations gratuites conçues pour les enfants, les adolescents et les adultes au sein de la médiathèque : ateliers manuels et culinaires sont au rendez-vous ainsi qu'un quiz autour de vos héros littéraires et cinématographiques. Une séance ciné vous est également proposée pour conclure cette journée festive.

## FOCUS SUR... Les horaires de la médiathèque

### La Médiathèque vous accueille

Le mardi de 10h à 12h  
Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h  
Le vendredi de 14h à 18h  
Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h  
Le dimanche de 10h à 12h

### Horaires vacances scolaires :

Le mardi de 14h à 17h  
Le mercredi de 14h à 17h  
Le vendredi de 14h à 17h  
Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

### Adresse :

Médiathèque de Beuvrages  
Espace André LENQUETTE  
Place Hector Rousseau  
59192 BEUVRAGES

### Contact / inscriptions :

Tél : 03 27 19 29 60  
<https://mediatheque.beuvrages.fr/>

## Novembre 2019

### Du 9 au 23 novembre

Les mercredis de 14h à 16h et les samedis de 10h à 12h

Découverte numérique - Atelier jeux vidéo  
Tout public à partir de 7 ans, sur inscription

### Mercredi 13 et 20 novembre - De 10h à 12h

Un monde coloré - Atelier créatif avec les perles Hama  
A partir de 6 ans, sur inscription

### Du 27 novembre au 5 décembre

Exposition « L'Orée des rêves »

### Mercredi 27 novembre - 10h30

De doux rêves - Heure du conte  
A partir de 2 ans, sur inscription

### Samedi 30 novembre - 10h

Fabriquer ses bougies aromatiques - Atelier Aromathérapie  
Adultes, sur inscription

## Décembre 2019

### Mercredi 4 décembre - 15h

Rêve de poche - Atelier créatif avec l'illustratrice WAÏ WAÏ  
Parents et enfants à partir de 5 ans, sur inscription

### Samedi 7 décembre - De 10h à 12h

Décoration de Noël en matériaux de récupération - Atelier créatif  
Tout public à partir de 6 ans, sur inscription

### Samedi 14 décembre - 10h30

Le Moulin à histoires dites, redites et inédites - Histoires musicales de l'Artisserie  
Tout public, sur inscription

### Samedi 21 décembre

- 10h30 : Les merveilleuses histoires de Noël - Heure du conte  
A partir de 2 ans, sur inscription

- 14h : Noël à la médiathèque - Ciné goûter  
A partir de 5 ans, sur inscription



# Infos pratiques



L'UACB, un acteur local de redynamisation du commerce beuvrageois !

L'UACB ou Union des Artisans et Commerçants Beuvrageois est une association communale qui a pour but de valoriser les commerces et les services à Beuvrages. L'UACB qui, en plus de redynamiser le commerce local, est aussi le relais local des animations commerciales mises en place avec la Chambre du Commerce et d'Industrie du Grand Hainaut et le groupement des Unions Commerciales Grand Hainaut subventionnées, en partie, par la Ville dans le cadre du FISAC.

Vous êtes commerçant(s) ou artisan(s) beuvrageois et vous souhaitez adhérer à l'UACB ? Contactez **Véronique CHAKIB, Présidente de l'UACB au 03 27 46 61 85.**



Vers un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) pour 2020 !

Depuis 2015, Valenciennes Métropole est chargée de la planification de l'urbanisme sur l'ensemble de son territoire. La Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole construit, en collaboration et concertation avec les 35 communes, un projet d'agglomération ambitieux et durable : le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal, le PLUi.**

L'objectif est d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) **unique entre les 35 villes, pour tous** (professionnels, particuliers et administrations), **qui remplacera les anciens documents communaux et définira les possibilités de constructions et d'usages du sol** (ex : où est-il possible de construire et comment ?). Il est bâti dans un objectif de développement durable et d'équilibre des espaces, de cohérence et d'optimisation des politiques publiques, visant à promouvoir une dynamique d'agglomération tout en préservant les spécificités de chaque commune. Le 15 octobre dernier, le projet a été présenté au Conseil communautaire. Une **enquête publique sera proposée au printemps 2020 afin de recueillir l'avis de la population.** Le PLUi devrait être approuvé et applicable dès l'automne 2020.

## Informations

✉ [plui@valenciennes-metropole.fr](mailto:plui@valenciennes-metropole.fr)

 [www.valenciennes-metropole.fr/dessiner-lagglomeration-de-demain/planification-territoriale/plui/](http://www.valenciennes-metropole.fr/dessiner-lagglomeration-de-demain/planification-territoriale/plui/)

## Du nouveau concernant le règlement de votre location de salle, tables ou chaises.

Pour vos événements familiaux, la Ville de Beuvrages met à votre disposition :

- **La location d'une salle de réception :** La Maison de Quartier, Place de Bruxelles, dont la capacité d'accueil est de 50 personnes, est disponible **les samedis**

et dimanches, de 8h à 22h (horaires à confirmer lors de votre demande) pour 117€. L'accès à la salle est assuré par un agent de la ville. Cette salle est équipée de tables et de chaises, d'une cuisine avec évier et réfrigérateur. Attention, il n'y a pas de possibilité de cuisiner sur place (uniquement un repas froid).

Votre demande est à effectuer auprès du Service Jeunesse, Impasse Delaune :

 03.27.14.93.35

 via le formulaire de contact sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)

- **La location de tables et de chaises :** La Ville met en location des tables de 180 x 80 cm (2.50€ la table) ainsi que des chaises (0.50€ la chaise). Ces tarifs comprennent la livraison et la reprise au domicile. Votre demande est à effectuer en ligne **au plus tard 30 jours avant la date souhaitée de mise à disposition du matériel** sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr) dans la rubrique « mon portail citoyen ».

Comment régler votre location ?

- Pour un **montant supérieur ou égal à 15€** : adressez votre règlement auprès du **Trésor Public**
- Pour un **montant inférieur à 15€** : rendez-vous en mairie de Beuvrages, au **service Comptabilité.**



[Retour sur ...](#)  
[Les chantiers éducatifs](#)


Depuis 3 ans, le Centre Communal d'Action Sociale de Beuvrages et le Capep, accompagnés par les bailleurs SIGH et Partenord, proposent aux séniors et jeunes de Beuvrages une **action intergénérationnelle.**

Le chantier éducatif met en relation des **personnes âgées de 65 ans et plus, non imposables, disposant d'un extérieur** qu'elles ne peuvent plus entretenir et désireuses de donner de leur temps aux

**jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville** souhaitant participer à des travaux d'espaces verts.

Ces jeunes bénéficient aussi d'un **accompagnement privilégié pour leur projet d'insertion professionnelle.** Lors des sessions de cet été et de Toussaint, **13 jeunes** ont donné de leur temps à **10 foyers.** Ce projet se poursuit en 2020.

Pour plus d'informations, contactez le Centre Communal d'Action Sociale de Beuvrages, rue Henri Durre :

 03.27.51.98.20

 via le formulaire de contact sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)



## Ils sont arrivés

|                       |                      |
|-----------------------|----------------------|
| PHILIPPART Tyméo      | AGBOR Nefertari      |
| DAMOU Adam            | CLAERHOUT Mia        |
| TELLE Loula           | CARTIGNY Mylan       |
| VOISIN Maélyah        | DELANGLET VAAST Lina |
| SMAGGHE Bilal         | DELANGLET VAAST Ilan |
| ZENASNI Hamza         | VANSTAEVEL Jules     |
| BAUDUIN Léna          | JOUGLET Léoïa        |
| HERBAUT Eva           | CRÉTEUR LAGACHE Jade |
| HERBAUT Tiago         | HOUARI Mohamed       |
| MAILLE Youëna         | BOUDJEMA Maysa       |
| BOUZIA Wassila        | BOUTTEMANT Leïan     |
| MONCHAUX DARGENT Théo | CABY Naomie          |
| LAOUARI Nélya         | OUADAH Hamza         |
| BRABANT Kléo          | KOURAICHI Youcef     |
| ZAÏDI Ilyes           | MUHAMMAD Affan       |
| BULENS Eliana         | DENHEZ Juliette      |
| STILE Loan            | BILLOIR Naël         |
| LE ROY Aaron          | BOTTE PRIEZ Maëna    |
| KEBDANI Norah         | MUSHTAQ Emna         |
| PLOUCHART DELBOVE Lou | HOUDART Tiago        |
| MESSAD Emna           | BEN HAMMA Mohamed    |
| COPIN Leonys          |                      |



## Ils se sont unis

LISMONDE Thomas & VANDE WALLE Noémie  
 SENOCQ Céline & NICOLAS Pierre  
 DERONNE Jeremie & HELEVAUT Tamara  
 MEIGNAN Augustin & DELCUSE Pounky



## Ils se sont dit « Oui »

BEAUMONT Maxence & PÉPIN Anaïs  
 VERCHAIN Lionel & LENGART Sophie  
 YOUNSI Aïmen & AMRAOUI Sophia  
 RIGUEL Jonathan & LARBAOUI Céline  
 DEBIEVE Franck & LENNE Aurore  
 VÉRIEZ Cyril & MOUYS Cathy



## Ils nous ont quittés

|                       |                   |
|-----------------------|-------------------|
| DELBOVE Francis       | MARQUANT Germain  |
| DÉSESPRINGALLE Gérard | PLAQUET Lilliane  |
| COLLOT Noëlla         | DELGUSTE Marthe   |
| GHRIBI Mokhtar        | BOUCAUT Georgette |
| DIERCKX Maurice       | DUSSART Josette   |
| LEBRUN Mathilde       |                   |
| RIGUEL Josiane        |                   |
| SAGNIEZ Eliane        |                   |
| DELATTRE Ginette      |                   |
| TOSTAIN Gérard        |                   |



### Remise de la Médaille de la Ville

Le dimanche 23 juin, Mr Daniel CHABOT, son fils Thierry CHABOT (artisans bouchers au sein de la boucherie CHABOT Place du 11 novembre, installé à Beuvrages depuis 1938) et Madame Fabienne MARONNET (enseignante et directrice de l'école J. Curie pendant 32 ans) se sont vus décerner par le Conseil municipal la Médaille de la Ville. Cette distinction leur a été remise en raison de leur implication active, chacun dans leur domaine de compétence, à la vie de notre cité.



### Les anniversaires de mariage

Le dimanche 22 septembre dernier s'est déroulée la cérémonie des noces d'émeraude, d'or et de diamant. Quatre couples ont été félicités par le Conseil municipal pour la longévité de leur union et chacun a renouvelé devant Mme le Maire, leur consentement et leur amour.

#### Noce d'Emeraude (40 ans de mariage)

Monsieur et Madame LISMONDE  
 Patrick et Marie-Claude  
 Monsieur et Madame DECOURRIERE  
 André et Marie-Christine

#### Noce d'Or (50 ans de mariage)

Monsieur et Madame MONIER Pierre et Anne-Marie  
 Monsieur et Madame CACHEUX  
 Jean-Jacques et Françoise



# Les délibérations du Conseil municipal



Retrouvez des décisions prises dans le cadre du Conseil municipal du 26 septembre 2019.

Plus d'économie sur nos charges de reprographie grâce à l'adhésion au groupement de commande de Valenciennes Métropole.



La communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole a proposé à ses communes d'adhérer au groupement de commandes relatif aux copieurs.

L'objectif de cette mutualisation est de **faire des économies significatives sur la location des machines et sur les coûts de fonctionnement** (consommable, coût à la page, ...), de **disposer de matériels de qualité et adaptés à nos besoins**, de disposer de **nouveaux services**, d'**adapter** et de mieux **contrôler les usages** ainsi que de disposer d'un **service après-vente réactif et de qualité**.

Conscient que la mutualisation de ces achats peut engendrer, pour la collectivité, des économies financièrement intéressantes, le **Conseil municipal** a adhéré, **à l'unanimité**, à ce groupement qui prendra effet **dès janvier 2020**.



**Rue Jean Jaurès : Une collaboration intercommunale pour réaménager un quartier beuvrageois.**

La rénovation urbaine de Beuvrages a permis un réaménagement en deux phases de la rue Jean Jaurès entre les carrefours avec les rues Jules France, des Trois Frères Dussart et du 11 Novembre d'une part et le lieudit « La Chapelle », au carrefour avec la rue Salengro à Beuvrages et la rue des Déportés à Anzin, d'autre part.

Le **projet d'aménagement de cette rue**, limitrophe avec la ville d'Anzin, rend opportun une **réflexion commune** et implique une **concertation intercommunale** afin de **porter un projet ambitieux et de qualité**. Il y a là matière à penser un aménagement intégrant une **structuration sécurisée des flux piétons, cycles et véhicules**, et de **valoriser nos entrées de villes avec une végétalisation accrue**.

C'est dans cet objectif qu'une **convention de mandat a été élaborée entre les deux villes** afin de réaliser l'étude de maîtrise d'œuvre à même de lancer ultérieurement les marchés de travaux et rechercher des financements externes.

## Vous souhaitez assister à un Conseil Municipal ?

Les « Conseils » sont ouverts au public. Retrouvez les dates des prochaines réunions sur le site internet de la Ville [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr).

**Pour consulter les compte-rendus des précédents conseils :** rendez-vous sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr) / Ma commune / Les compte-rendus des conseils municipaux.



**1 096 704** comme le nombre d'impressions réalisées en 2018 par la collectivité (Impressions en noir et blanc : 822 762 exemplaires, impressions en couleur : 273 942 exemplaires).

Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie participative

Les différents textes sont publiés sans retouche et n'engagent que leurs auteurs respectifs

## Liste : « Ensemble au service de tous »

Débuté par notre ami regretté André Lenquette poursuivi par Marie Suzanne Copin , le mandat qui s'achève n'aura jamais démenti le dynamisme d'une ville qui s'est reconstruite en moins de 20 ans.

Des chantiers se sont terminés, d'autres projets ont vu le jour et sont en cours ou proche de la réalisation.

La détermination de notre équipe a été constante, malgré les difficultés auxquelles nous avons à faire face (complexité accrue du montage de dossiers et de la recherche de financements), pour offrir aux beuvrageois des services et des équipements de qualité.

Nous souhaitons que chacun ait pu apprécier la traduction concrète de cette volonté de répondre à vos attentes dans la vie de tous les jours.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



## Liste : « De la vie dans la Ville »

Beuvrages a besoin de dynamisme. L'immobilisme de la majorité démontre un essoufflement et une incapacité à faire VIVRE Beuvrages ? A créer le bon déclic. L'ANRU, fut la période de construction de logements et d'équipements pour une ville de 10 000 hab. La suite aurait dû être le repeuplement de Beuvrages, il n'en fut rien, la population avant ANRU était de 7000, aujourd'hui nous ne sommes que 6600, ce n'est pas un bon signe pour l'avenir. Il aurait fallu du dynamisme pour inverser la dégringolade, depuis la pose de la dernière brique, il ne se passe quasiment plus rien, aucune dynamique. Qu'a raté la majorité ? La promotion de notre ville est molle, je dirai même plan-plan, elle fait fuir les candidats au logement. L'implication de la population dans toutes les décisions (exemple récent : le fiasco du Ruissard-Est). L'animation de Beuvrages se résume seulement aux initiatives nationales « La journée mondiale du nettoyage de notre planète » ou « Octobre rose » durée une journée et c'est tout, peu d'initiatives locales. Il faut « De la Vie dans la Ville ».

Michel Domin, Michel Lévecque, Nadia Madaoui

## Liste : « Après l'urbain passons à l'humain »

Notre liste n'a pas cessé de pointer la majorité sur la situation financière et son taux de son surendettement alarmant : 11M€ soit 1M€/An ou 400€/ Foyer fiscal à rembourser. Nous sommes intervenus lors des conseils municipaux pour obtenir des réponses : sur les actes financiers « des jardins de Jeanne » Nouveau projet lors du dernier conseil municipal présenter à 6 mois d'une échéance municipale ! sera un dossier à repenser, sur les terrains en friche « La Couture », sur les malfaçons de l'école Ferry, du Parc Fénelon, ...etc. A toutes nos questions des réponses vagues comme pour cacher une réalité qui affiche leurs erreurs mal assumées. Nombres de quartiers aux propriétaires résidants n'ont pas eu la chance de la rénovation urbaine, ils attendaient sur ce mandat des investissements tant pour conjurer la violence routière et son insécurité que sur le cadre de vie. Nous aspirons Tous à une transparence : non de façade mais de fond. Car ce sont nos impôts dont on parle et de ce que nous allons devoir repayer.

Michel Becque, Daniel Caulier



# Tous citoyens ! Je respecte ma ville J'en prends soin !



**1** Je désherbe le trottoir situé devant mon habitation\*.

L'ouverture d'une boucle à incendie est dangereuse\*.

**2**

**3** Je respecte les horaires de sortie des bacs à déchets ménagers et verts\*.

Je stationne mon véhicule sur les emplacements matérialisés ou parkings à proximité du domicile\*.

**4**

  @villebeuvrages

  Ville de Beuvrages

@ www.beuvrages.fr

\* Le non-respect de ces règles peut engendrer pour le contrevenant une sanction.

L'intégralité du règlement communal de voirie est consultable sur le site internet de la ville [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)



# Marché de Noël 2019

Nouveau  
Patinoire

**Les 14 et 15 décembre 2019**  
**Place de la Paix à Beuvrages**

25 exposants - Accès gratuits  
Animations tout le week-end

